

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2009

Lundi le 7 décembre 2009
À compter de 19 h
Salle des délibérations du conseil municipal
6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse

Les membres du conseil municipal présents sont :

| | |
|---------------------------|------------------|
| Sylvie Surprenant | Mairesse |
| <u>CONSEILLERS(ÈRES)</u> | <u>DISTRICTS</u> |
| Louis Lauzon | Blanchard |
| Normand Toupin | Chapleau |
| Denise Perreault Théberge | De Sève |
| Michel Milette | Ducharme |
| Luc Vézina | Lonergan |
| Vincent Arseneau | Marie-Thérèse |
| Marie-Andrée Petelle | Morris |
| Patrick Morin | Verschelden |

formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur Madame la Mairesse Sylvie Surprenant.

Assistent également à la séance extraordinaire du conseil :

| | |
|---------------------|---|
| Jean-Luc Berthiaume | Greffier |
| Chantal Gauvreau | Directrice générale |
| Robert Asselin | Directeur général adjoint Division des services techniques |

Madame la Mairesse invite les citoyens présents, les fonctionnaires municipaux et les membres du conseil municipal à une récitation personnelle de la prière, conformément au règlement 854 N.S. concernant la régie interne des séances du conseil municipal.

Madame la Mairesse constate le quorum et ouvre la séance.



1.- OUVERTURE

Note au lecteur

- *La mairesse ou toute personne qui préside une séance du conseil a droit de voter mais n'est pas tenue de le faire; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q. c. E-2.2).*
- *Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution tient compte de ces paramètres. Une mention spéciale sera donc ajoutée pour signaler l'expression du vote de la mairesse ou du président de la séance, le cas échéant.*

*Jean-Luc Berthiaume
Greffier du conseil municipal*

RÉSOLUTION 2009-563

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Luc Vézina appuyée par Madame la Conseillère Marie-Andrée Petelle, il est résolu:

- QUE l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire tel que rédigé sur les copies remises aux membres du conseil soit et est adopté. Les questions et discussions lors de cette séance extraordinaire ne doivent porter que sur le budget 2010 et le Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012.

Adoptée à l'unanimité.

2.- PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (30 MINUTES)

Madame la Mairesse suggère aux personnes présentes de lui permettre de procéder à ce point-ci à la présentation du budget et de réserver leurs questions pour la deuxième période de questions.

Adoption de
l'ordre du jour

Présentation du budget 2010

Mesdames,
 Messieurs,

Je vous présente le budget 2010 de la Ville de Sainte-Thérèse avec grande satisfaction. Allier équilibre budgétaire et réalisation de grands projets sans trop alourdir le fardeau fiscal des contribuables fut un défi en soi, compte tenu du contexte économique actuel. Le budget 2010 se chiffre donc à 44 578 000 \$.

Le contexte budgétaire

Malgré le contexte économique qui prévaut, la Ville de Sainte-Thérèse s'en tire assez bien grâce notamment à une gestion rigoureuse qui permet aujourd'hui de réitérer notre engagement de mener à bien les grands projets en cours de réalisation, bien que le coût des quotes-parts de la plupart de nos organismes partenaires ait augmenté, ceci jumelé à un déficit actuariel dû à la chute des marchés boursiers à l'automne 2008. En effet, malgré la remontée en 2009, il existe un déficit actuariel des régimes de retraite que la loi oblige à rembourser pendant une période de 15 ans. Le remboursement pour l'année 2010 est estimé à 350 000 \$. De plus, afin de refléter les coûts réels du déneigement, nous avons ajouté près de 400 000 \$ au budget de déneigement qui se chiffre à 2,3 M \$.

Le budget en bref

| | Budget 2009 | Budget 2010 | Variance |
|---------------------|-------------|-------------|------------|
| Budget global | 41,9 M \$ | 44,6 M \$ | 2,7 M \$ |
| Revenus de taxes | 28,8 M \$ | 30,3 M \$ | 1,5 M \$ |
| Dépenses | 41,9 M \$ | 44,6 M \$ | 2,7 M \$ |
| Service de la dette | 8,5 M \$ | 9,3 M \$ | 0,8 M \$ |
| Quotes-parts | 8,2 M \$ | 8,6 M \$ | 439 000 \$ |

Le Service de la dette

Le Service de la dette connaît une hausse importante compte tenu des grands projets qui ont été réalisés en 2009 ou qui sont sur le point de l'être en 2010. Ces grands projets ont une incidence directe sur le remboursement en capital et en intérêts des emprunts y afférents. Ces travaux nécessitent des emprunts de l'ordre de 28 M \$. Avant de procéder à ces règlements d'emprunt, tous les projets de 2009 et une partie de ceux qui seront réalisés en 2010 ont déjà reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Ces projets démontrent une gestion responsable, notamment en mettant à niveau l'usine de purification de l'eau potable compte tenu de la sollicitation des bassins de réserve due à la croissance démographique de Sainte-Thérèse et des villes que nous desservons. En matière d'eau potable, il est préférable d'avoir une vision à long terme. Il s'agit de la même prise de position pour la construction de la nouvelle caserne de pompiers qui a été mise aux normes et répond parfaitement au Schéma de couverture de risque qui sera adopté sous peu et qui garantit un délai de réponse grandement amélioré.

En ce moment, il y a un effort fiscal supplémentaire à faire en raison de ces grands projets, mais nous avons fait une planification pour les cinq prochaines années et nous estimons qu'il s'agit des bonnes décisions à prendre pour garder nos infrastructures à niveau.

Nous devons maintenant assumer le paiement de ces investissements majeurs qui sont une richesse pour les générations futures :

- Travaux d'augmentation de la capacité de production à la station de purification de l'eau;
- Travaux de construction de la caserne de pompiers;
- Agrandissement et réaménagement de la bibliothèque;
- Acquisition du 37, rue Turgeon pour en faire la « Maison du citoyen »;
- Revitalisation du centre-ville;
- Travaux d'aménagement d'un terrain de soccer/football en gazon synthétique et d'un sentier de patinage;
- Aménagement de la Route verte;
- Travaux sur les rues Amadouviens et Amandiers;
- Travaux de réfection des rues Blainville Est, Colle, Brazeau, Bertrand, Hertel, Lacroix, René-A.-Robert, Lamarque, Dubois, Saint-Jean, Migneault;
- Réfection d'égout rue Turgeon;
- Travaux d'infrastructures rue Saint-Louis, Nantel et Ouimet;
- Prolongement de la rue des Pianos;
- Assainissement du site Napoléon-Blanchard
- Réfection d'infrastructures;
- Havre du Ruisseau
- Réparation, réaménagement et équipement à l'hôtel de ville;
- Acquisition d'équipements (camion autopompe, souffleuse, balai de rue, etc.).

Un budget sous le signe de la transparence

Le conseil municipal a décidé de modifier le calcul du compte de taxes afin que vous connaissiez le coût réel des différents services directs offerts. Voilà pourquo dorénavant, le coût de certains services tarifés sera indiqué sur votre compte de taxes comme étant une tarification et le coût réel sera ajusté en conséquence d'année en année. Afin de clarifier la tarification, nous séparons ces frais de la taxation comme telle. Vous verrez donc apparaître sur votre compte de taxes, une nouvelle tarification de 130 \$ par unité de logement pour le transport en commun. Cette somme n'est pas une taxe supplémentaire, elle est tout simplement déplacée de la taxe foncière à la tarification. En 2010, nous abaissons le taux de base de la taxe foncière de 0,044 \$ du 100 \$ d'actif, ce qui aura malgré tout pour résultat une augmentation moyenne du compte de taxes de 5 % pour une résidence unifamiliale.

Taux de la taxe foncière 2010
 par catégorie d'immeubles (du 100 \$ d'évaluation)

| | Générales | Spéciales | Total | Variance |
|---------------------------------|-----------|-----------|----------|----------|
| Taux de base | 0,589 \$ | 0,220 \$ | 0,809 \$ | -2,88 % |
| Immeubles six logements et plus | 0,644 \$ | 0,240 \$ | 0,884 \$ | -5,56 % |
| Immeubles non résidentiels | 1,911 \$ | 0,715 \$ | 2,626 \$ | -2,56 % |
| Immeubles industriels | 2,330 \$ | 0,870 \$ | 3,200 \$ | 0 % |
| Terrains vagues desservis | 1,178 \$ | 0,440 \$ | 1,618 \$ | -1,82 % |

Les efforts de rationalisation consentis

Pour arriver à ce taux de taxation, nous avons de nouveau cette année consenti une diminution des demandes administratives de 1,3 M \$. Cet effort est le fruit de chaque service municipal prêt à mettre l'épaule à la roue afin de respecter la capacité de payer des Térésiennes et des Térésiens. Nous avons dû faire des choix parfois difficiles afin de vous présenter un budget 2010 équilibré. Ces choix, guidés par les exercices de planification préalables et par les commentaires recueillis des citoyens, sont orientés par les objectifs suivants :

- améliorer l'offre de services municipaux au meilleur coût possible;
- respecter la capacité de payer des contribuables en limitant l'augmentation du compte moyen de taxes foncières;
- poursuivre nos efforts de développement durable en protégeant et mettant en valeur l'environnement et en améliorant sur notre territoire les réseaux de transport en commun;
- améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens tout en participant à l'offre de services intermunicipale et régionale;
- assurer l'entretien et la mise à niveau des infrastructures municipales afin qu'elles continuent d'appuyer le développement économique et urbain;
- consolider le rôle de Sainte-Thérèse comme partenaire actif du développement au sein de la région métropolitaine;
- élaborer des stratégies de mise en œuvre du Plan particulier d'urbanisme touchant principalement les axes du centre-ville et du secteur de la gare qui seront décisives pour, au minimum, les dix prochaines années.

Cet exercice financier réalisé avec une vision à long terme se veut un budget responsable qui reflète la réalité.

Les nouveautés

Le conseil municipal donne la priorité à l'amélioration des services directs offerts aux citoyens. Ainsi 800 000 \$ d'augmentation du Service de la dette concernent entre autres, l'usine de purification de l'eau, la sécurité incendie, la bibliothèque et la future Maison du citoyen : des services directs et essentiels à la population. Ces investissements ont été faits dans le but d'offrir un meilleur service, des équipements de grande qualité et une amélioration de la sécurité.

Pour votre sécurité :

- Le Service de sécurité incendie fonctionne actuellement avec des équipes de pompiers sur appel. Avec la nouvelle caserne de pompiers nous pourrions accueillir, au cours de l'année 2010, des effectifs en caserne, le jour et le soir. Nous déterminerons la mise en place de cette nouvelle réalité en cours d'année. Ce changement majeur représente des coûts supplémentaires de l'ordre de 200 000 \$, soit environ 10 % du budget de ce service, mais améliorera grandement le temps de réponse des intervenants.
- La Régie intermunicipale de police Thérèse-de-Blainville a embauché trois nouveaux policiers qui viennent s'ajouter à l'équipe de soutien à la patrouille.

Pour votre bien-être

- La modification des systèmes reliés à la modernisation de l'usine de purification de l'eau a entraîné une augmentation de 300 000 \$. La tarification ne sera pas augmentée cette année, car les revenus et les dépenses sont en équilibre.



Pour votre culture

- Le réaménagement et l'agrandissement de la bibliothèque municipale démontrent que notre thématique Ville d'arts, de culture et de savoir est une vision et une mission qui se traduit par des projets bien concrets afin de bonifier notre offre de service. Nous voulons ainsi rester à l'affût des avancées en matière d'accès pour tous à la culture. En plus d'augmenter la collection de livres et les heures d'ouverture de ce lieu citoyen très fréquenté, la bibliothèque accueillera deux nouveaux employés formés en bibliothéconomie.

Pour votre milieu de vie

- Le plan particulier d'urbanisme sera présenté en 2010. Des démarches sont actuellement en cours pour que les projets qui y sont reliés soient admissibles à des subventions qui représentent des sommes substantielles. Cela permettra de réaliser ce plan qui rehaussera grandement la qualité de vie au centre-ville de Sainte-Thérèse. Nous faisons tout en notre pouvoir pour que l'apport financier des citoyens dans ce projet soit le moins exigeant possible.
- L'amélioration de la diversité des activités de sports et de loisirs communautaires.
- La création de la future « Maison du citoyen » qui verra le jour dans le bâtiment de la Caisse Desjardins situé au 37, rue Turgeon.
- Les infrastructures du Domaine Vert ont été rénovées et permettent à toute la population d'avoir accès à un parc-nature d'une grande qualité. Ces travaux portent à 85 000 \$ l'augmentation de notre quote-part.
- L'augmentation du nombre d'heures de service à la déchetterie municipale.
- L'obtention de subventions disponibles afin de poursuivre nos efforts responsables d'assainissement du site Napoléon-Blanchard permettront la réhabilitation de ce dernier.

Le dynamisme économique

Dans mon discours du budget de l'an dernier, je mentionnais que l'année 2009 serait prometteuse économiquement grâce au dynamisme social de Sainte-Thérèse. Cela s'est avéré être une année remplie de projets majeurs sur notre territoire. Il y a eu les travaux au parc du Domaine Vert qui se sont terminés comme prévu. Ajouter à cela, le début des travaux d'agrandissement du Collège Lionel-Groulx et ceux du CLSC qui se sont réalisés en un temps record. Nos grands chantiers dont la caserne de pompiers et la bibliothèque ont ajouté au foisonnement économique de notre milieu.

En 2010, nous amorcerons des travaux concrets liés aux stratégies de développement du centre-ville en commençant par le réaménagement des locaux du 37, rue Turgeon pour en faire une Maison du citoyen qui accueillera les organismes du milieu. Le nouveau Plan particulier d'urbanisme (PPU), prévoit des améliorations qui attireront de nouveaux commerçants et résidents. La relocalisation du siège social de la Caisse Desjardins sur l'axe commercial du boulevard du Curé-Labelle dans un bâtiment d'une valeur de 24 M \$ suscitera de nouveaux revenus fonciers en 2011.

Le budget en chiffres

Le budget global de la Ville de Sainte-Thérèse correspond à 44 578 000 \$. Une augmentation de 6,5 %, soit 2,7 M \$ par rapport à l'an dernier.

Pour la majorité des contribuables, propriétaires de maison unifamiliale et de condominium, la variation du compte de taxes 2010 représentera une augmentation moyenne de 5 % soit l'équivalent de moins de 100 \$, compte tenu de l'ensemble de l'ajustement des tarifications des services et des grands projets en cours. Il est à noter que la tarification des ordures et de rejets recyclables est ajustée en fonction des coûts réels.

Tarification

| | | |
|------------------------|---|--|
| Nouvelle tarification | Taxe de transport - tarif fixe Résidentiel, non-résidentiel et industriel | 130, 350 \$ et 1 100 \$/porte |
| Gel du taux de la taxe | Taxe d'eau résidentielle et commerciale | 160 \$/porte |
| Gel du taux de la taxe | Tarif de l'eau commercial et industriel | 0,40 \$/m ³ et 0,47 \$/m ³ |
| Hausse de 10 \$/porte | Tarif d'ordures et de rejets recyclables résidentiel et commercial | 180 \$/porte |
| Gel du taux de la taxe | Taxe d'assainissement - tarif fixe résidentielle et commerciale | 89 \$/porte |
| Gel du taux de la taxe | Taxe d'assainissement - compteur commerciale et industrielle | 0,37 \$/m ³ |
| Gel du taux de la taxe | Taxe d'assainissement industries type 2 | 0,37 \$/m ³ et 0,39 \$/m ³ |

Les quotes-parts des organismes partenaires de la Ville représentent un effort fiscal supplémentaire de 5,4 %, soit 439 000 \$ de plus par rapport à l'an dernier.

Quotes-parts aux organismes

| Organismes | 2009 | 2010 | Variance | |
|--|---------------------|---------------------|-------------------|---------------|
| Communauté métropolitaine de Montréal | 212 400 \$ | 212 000 \$ | (400) \$ | -0,19 % |
| Régie intermuni-cipale de police | 4 585 200 \$ | 4 881 000 \$ | 295 800 \$ | 6,45 % |
| CITL Taxi-Bus | 3 600 \$ | 7 000 \$ | 3 400 \$ | 94,44% |
| CITL | 1 033 200 \$ | 1 033 000 \$ | (200) \$ | -0,02 % |
| AMT | 164 400 \$ | 185 000 \$ | 20 600 \$ | 12,53% |
| AMT Train | 475 100 \$ | 504 000 \$ | 28 900 \$ | 6,08 % |
| CIT Transport adapté | 52 000 \$ | 59 000 \$ | 7 000 \$ | 13,46% |
| Régie intermunicipale d'assainissement | 1 268 700 \$ | 1 267 600 \$ | (1 100) \$ | 0,09 % |
| CMM - OMH | 205 000 \$ | 205 000 \$ | - | 0 % |
| MRC | 40 000 \$ | 40 000 \$ | - | 0 % |
| Corporation locale de développement | 119 200 \$ | 119 200 \$ | - | 0 % |
| Régie du Domaine Vert | 30 000 \$ | 115 000 \$ | 85 000 \$ | 283,33% |
| Total | 8 188 800 \$ | 8 627 800 \$ | 439 000 \$ | 5,36 % |

Les revenus

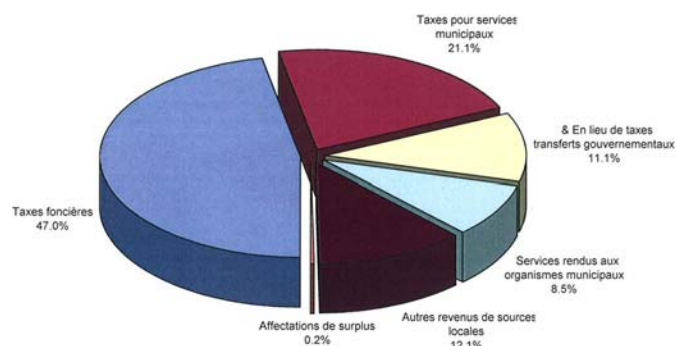
Les revenus de la Ville proviennent majoritairement des taxes - taxes foncières générales, taxes spéciales, taxe d'eau, assainissement des eaux, taxes d'ordures et transport en commun - représentent 68 % des revenus de la Ville, soit 30 363 000 \$.

On peut ajouter à ce montant des revenus d'organismes gouvernementaux sous forme de subventions qui se chiffrent à 2 307 000 \$, de location de bâtiments municipaux à la hauteur de 1 786 000 \$ et certains services offerts aux villes voisines, notamment l'alimentation en eau potable et l'utilisation de la déchetterie, pour une somme de 3 803 000 \$. Les tarifs de certains services, ainsi que les perceptions d'amendes et autres, représentent 3 070 000 \$. Il existe également les en lieux de taxes perçus des organismes comme les institutions d'enseignement, le CSSS (fusion du CLSC, du CHSLD), Postes Canada, qui se chiffrent à 2 063 000 \$.



BUDGET REVENUS 2010

| | |
|--|----------------------|
| Taxes foncières | 20 962 000 \$ |
| Taxes pour services municipaux | 9 401 400 \$ |
| En lieu de taxes et transferts gouvernementaux | 4 962 100 \$ |
| Services rendus aux organismes municipaux | 3 803 600 \$ |
| Autres revenus de sources locales | 5 375 700 \$ |
| Affectations de surplus | 73 200 \$ |
| TOTAL | 44 578 000 \$ |

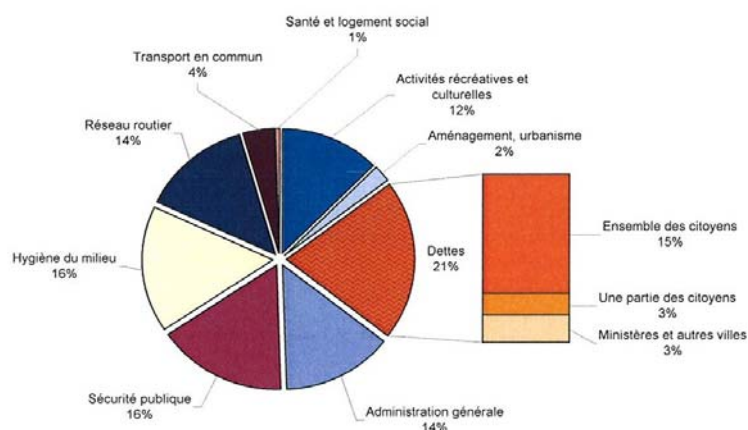


Les dépenses

De 2009 à 2010, l'augmentation des dépenses se chiffre à 2, 7 M \$. Elle s'explique entre autres comme suit :

BUDGET DÉPENSES 2010

| | |
|---|----------------------|
| Administration générale | 6 211 400 \$ |
| Sécurité publique (police et protection incendie) | 7 201 900 \$ |
| Hygiène du milieu | 7 238 800 \$ |
| Réseau routier | 6 094 800 \$ |
| Transport en commun | 1 788 000 \$ |
| Santé et logement social | 253 500 \$ |
| Activités récréatives et culturelles | 5 565 600 \$ |
| Aménagement, urbanisme et développement | 936 100 \$ |
| Frais de financement | 3 150 500 \$ |
| Remboursement du fonds de roulement et du capital de la dette | 6 137 400 \$ |
| TOTAL | 44 578 000 \$ |



L'avenir

Sainte-Thérèse a un avenir prometteur et nos énergies se concentrent à innover sans cesse afin d'exploiter au maximum notre potentiel de développement. Nous poursuivons nos actions par le biais du Programme triennal d'immobilisations (PTI). Nos priorités sont l'agrandissement de la bibliothèque, la mise en place du plan d'action du Programme particulier d'urbanisme (PPU) qui concerne la revitalisation du centre-ville, la continuité du plan de mise aux normes de nos infrastructures ainsi que la création d'une Maison du citoyen qui permettra aux organismes du milieu d'être réunis sous un même toit, au cœur du Village. À titre d'information, vous trouverez en annexe l'état des dépenses en immobilisations pour les années 2010-2011-2012.

Remerciements

De nouveau cette année, je tiens à souligner l'excellent travail de madame Chantal Gauvreau, directrice générale, de messieurs Robert Asselin, directeur général adjoint aux opérations et Jean-Pierre Gendron, trésorier, ainsi que de madame Jeannic D'Aoust, assistante-trésorière. Je les remercie pour leur soutien continu dans la préparation du budget. Ils ont mis à profit leur expertise pour éclairer les membres du conseil municipal dans leur prise de décision, dans l'intérêt des contribuables.

Je remercie également tous les directeurs de services qui ont dû revoir à la baisse leurs demandes budgétaires pour une deuxième année consécutive. Ils ont travaillé avec professionnalisme en se concentrant sur les grandes orientations et les priorités du conseil municipal. Je veux également souligner le travail de tous les employés qui ont collaboré de près ou de loin à la préparation de ce budget.

Je ne peux passer sous silence le travail exceptionnel de mes collègues du conseil municipal qui ont étudié rigoureusement l'ensemble des dossiers budgétaires et qui ont apporté leurs bonnes idées et leur vision pour qu'ensemble, nous vous présentions un budget équilibré et transparent. Notre première préoccupation étant de respecter la capacité de payer des Térésiennes et des Térésiens. Sachez que nous mettrons tout en œuvre pour respecter ces prévisions budgétaires avec rigueur et détermination.

Je nous souhaite une bonne année 2010 et une fréquentation dynamique et active des nouveaux lieux citoyens qui ont été pensés pour vous et qui seront réalisés pour vous.

Vœux

L'année 2009 tire à sa fin. J'en profite donc pour vous exprimer mes meilleurs vœux pour le temps des Fêtes qui s'amorce. Profitez de ces instants avec vos proches afin de partager le moment présent.

Meilleurs souhaits de bonheur et de santé pour l'année 2010.

Le 7 décembre 2009
LA MAIRESSE SYLVIE SURPRENANT

Adoption du
budget 2010

RÉSOLUTION 2009-564

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Luc Vézina appuyée par Monsieur le Conseiller Vincent Arseneau, il est résolu:

- QUE le budget des activités financières de l'année 2010 tel qu'établi par le conseil municipal soit et est adopté au montant de dépenses de 44 578 000 \$ et au montant total équivalent de revenus de 44 578 000 \$.

QU'en conformité avec les dispositions de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier de la Ville soit et est autorisé à produire au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ledit budget 2010.

Adoptée à l'unanimité.

Présentation du programme triennal
des immobilisations 2010-2011-2012

Madame la Mairesse présente au conseil municipal et aux citoyens présents le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2010-2011-2012.

Vingt-huit (28) projets différents sont inscrits audit programme.

Les nouveaux totaux sont le suivants :

| | | |
|------|---|---------------------|
| 2010 | : | 12 468 000 \$ |
| 2011 | : | 5 981 000 \$ |
| 2012 | : | <u>5 558 000 \$</u> |
| | | 24 007 000 \$ |

RÉSOLUTION 2009-565

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Louis Lauzon appuyée par Monsieur le Conseiller Normand Toupin, il est résolu:

- QUE le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2010-2011-2012 tel qu'établi par le conseil municipal et prévoyant des dépenses de l'ordre de:

| | |
|---------------------|-------------------|
| 12 468 000 \$ | pour l'année 2010 |
| 5 981 000 \$ | pour l'année 2011 |
| <u>5 558 000 \$</u> | pour l'année 2012 |
| 24 007 000 \$ | |

soit et est adopté par le conseil municipal, le tout conformément aux documents complétés sur les formules officielles du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée à l'unanimité.

Adoption du
programme
triennal des
immobilisations



Adoption du règlement numéro 1218 N.S. - taux variés de taxation et compensations 2010

3.- RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

RÉSOLUTION 2009-566

Après lecture et présentation par le greffier du texte réglementaire, sur proposition de Monsieur le Conseiller Luc Vézina appuyée par Madame la Conseillère Denise Perreault Théberge, il est résolu:

- QUE le règlement numéro 1218 N.S. décrétant l'imposition d'une variété de taux de taxation et de compensations pour l'exercice financier 2010 sur le territoire de la ville de Sainte-Thérèse, soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité.

4.- ADJUDICATION CONTRACTUELLE

5.- FINANCES

6.- RESSOURCES HUMAINES

7.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION 2009-567

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Luc Vézina appuyée par Monsieur le Conseiller Vincent Arseneau, il est résolu:

- QU'un résumé du budget de l'année 2010 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2010-2011-2012 soit publié dans un journal diffusé dans la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

Distribution du budget 2010 et du programme triennal des immobilisations 2010-2011-2012

8.- SERVICES TECHNIQUES - TRAVAUX PUBLICS

9.- ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS COMMUNAUTAIRES

10.- SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.- GESTION DU TERRITOIRE

12.- AFFAIRES NOUVELLES

13.- COMMUNICATION DU CONSEIL MUNICIPAL

14.- DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Annick Hupperetz : En période de crise économique, pourquoi
501, rue Jacques-Lavigne proposer une augmentation de taxes supérieure au taux d'inflation?

Mme Annick Hupperetz : Était-il nécessaire d'agrandir la bibliothèque?
501, rue Jacques-Lavigne

M. Jean-Pierre Cyr : Avions-nous les moyens de se payer une
25, rue Turgeon Caisse Populaire?

14.- DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (suite)

- M. Jean-Pierre Cyr
25, rue Turgeon : Comment allez-vous remplir le centre-ville?
- M. Jean-Pierre Cyr
25, rue Turgeon : La Banque de Montréal sera-t-elle la prochaine à quitter?
- M. Jean-Pierre Cyr
25, rue Turgeon : Pourquoi n'y a-t-il pas eu consultation publique pour l'achat de la Caisse Populaire?
- M. Charles Constantineau
74, rue Saint-Charles : - Ne pourrait-il pas y avoir une nouvelle consultation publique pour l'achat de la Caisse Populaire?
- Ce projet n'aurait-il pas pu attendre encore un peu?
- M. Salvatore Di Biase
29, rue Gauthier : Pourquoi le zonage a-t-il été fixé à 8 étages pour la Caisse Populaire?

15.- LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2009-568

Sur proposition de Madame la Conseillère Marie-Andrée Petelle appuyée par Monsieur le Conseiller Luc Vézina, il est résolu:

- QUE la présente séance extraordinaire soit et est levée à 20h04.

Adoptée à l'unanimité.

Levée de la
séance
extraordinaire

Mme Sylvie Surprenant, mairesse

M. Jean-Luc Berthiaume
Greffier de la Ville

INITIALES DU MAIRE

| |
|--|
| |
| |

INITIALES DU GREFFIER